## RENTRÉE 2018/2019 -LICENCE 1

## PROCÉDURE D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE OBLIGATOIRE

<u>L'inscription pédagogique</u> est semestrielle elle se fait en ligne <u>www.u-pec.fr</u>.

Étapes à effectuer sur www.u-pec.fr:

- 1 Activer son compte
  - ⇒ <u>www.u-pec.fr</u>
  - ⇒ e-campus
  - **⇒** Activer son compte
- 2 Choix des matières de l'UE2 et de la langue. du 12/09 au 19/09/2018.
  - ⇒ www.u-pec.fr
  - ⇒ e-campus
  - **⇒** Ma scolarité
  - ⇒ Inscription pédagogique

Les groupes de TD dans les différentes matières seront affichés. N'omettez pas de conserver précieusement vos dates et horaires de vos différents TD.

Les étudiants que relèvent du régime dérogatoire doivent remettre à la scolarité une demande écrite et joindre le / les justificatif(s)

La FICHE PEDAGOGIQUE est à télécharger et à imprimer EN RECTO VERSO sur le site www.u-pec.fr.

- ⇒ www.u-pec.fr
- **⇒** Composantes droit
- ⇒ Fiche Pédagogique L1

La <u>FICHE PEDAGOGIQUE</u> est à compléter, dater, signer, apposer une photo (obligatoire) et à remettre à la scolarité avant le :

JEUDI 20 SEPTEMBRE 2018 (délai de rigueur).

<u>Les étudiants qui ont validé leur 1<sup>er</sup> semestre ne pourront s'inscrire pédagogiquement qu'au début du 2<sup>ème</sup> semestre.</u>